



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : DROIT DE RÉPONSE DE M. ALAIN ROYER, MAIRE DE TREILLIÈRES, SUITE AUX ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE

Mis en ligne le 13 juillet 2021

[Cliquez sur l'image pour agrandir le document.](#)

Treillières , le 8 juillet 2021

**Conformément à la législation selon l'article (Civ. 2e, 27 janv. 1993, n° 91-15.158) concernant la possibilité d'un DROIT DE REPONSE suite à la mise en cause « dans le cadre d'une communication publique (presse, médias...) de faire connaître sa position au sujet de cette mise en cause via le même support de communication » je vous prie de trouver ci-joint la dite réponse.**

« Suite aux deux démissions que j'ai récemment acceptées je souhaite ici rétablir la vérité et faire un point sur l'équipe municipale en place.

Tout d'abord, il me paraît nécessaire de différencier et de clarifier la cause du départ de ces 8 membres de mon équipe.

Quelques semaines après leur prise de fonction et donc mon élection de maire au sein du conseil, il est apparu des tensions relatives notamment à un positionnement vis-à-vis d'articles de presse avérés depuis longtemps. Pour autant, ces articles ont « fait ressortir » le caractère des uns et des autres aspirant à d'autres fonctions. Leur mise en minorité sonnant le glas de leurs aspirations, ils ont souhaité démissionner à l'instar de l'ex première adjointe qui a, durant de nombreuses années, mené à mes côtés, la politique pour la commune et validé l'ensemble des décisions administratives, politiques et budgétaires du mandat précédent.

Plus tard, j'ai effectivement souhaité le départ du bureau municipal de l'élu à l'urbanisme dont les activités professionnelles pouvaient laisser planer une suspicion de conflits d'intérêt. A ma demande, il est resté dans le conseil municipal.

Florence Cabresin qui avait pris l'administration générale et les finances a été promue à un poste de hautes responsabilités en Bretagne... Au regard de l'importance de sa charge, elle a préféré démissionner ne pouvant consacrer autant de temps à son poste d'adjoint.

Je ne vous cache pas que c'est en toute confiance que nous avons alors remanié l'équipe... Chacun ayant entretenu l'intérêt des Treilliérains, l'importance de la mission qui nous est confiée et le envie toujours plus grande d'offrir à Treillières le cadre et la qualité de vie auxquels aspire l'ensemble de la population. De fait, depuis plusieurs mois les projets avançaient malgré la nécessaire rigueur budgétaire et les attaques incessantes par voie de presse de l'équipe minoritaire à la recherche d'un nouveau souffle.

Ces attaques, ces restrictions budgétaires ont impacté la délégation de Jérôme Amiaud qui fort de son enthousiasme et de sa jeune expérience d'élu imaginait pouvoir mettre en place l'ensemble de son programme... il s'est heurté de plein fouet à une réalité que les élus connaissent souvent durant leurs mandats (les détails administratifs, les baisses budgétaires) et la difficulté de porter un projet, de le défendre et d'en accepter les amendements. Jérôme Amiaud a pris ainsi conscience que l'idéologie ou le militantisme ne sont pas forcément bons conseillers et que le travail de groupe est un apprentissage difficile. Il a souhaité se retirer, et j'ai accepté sa démission même si je la regrette.

Hasard du calendrier, la réunion prévue ce mardi soir afin que les adjoints présentent à l'ensemble de l'équipe les réalisations et les projets en cours ou à venir a vu son ordre du jour bousculé par cette démission. Autour de la table, chacun s'est exprimé afin de clarifier les choses, d'évoquer le malaise ressenti par les services devant ces défections... Adjoints et conseillers ont pu mettre sur table les points de divergence tant sur la gouvernance que sur la suite à donner.

C'est lors de cette réunion que Pascal Lavéant s'est démanqué du reste du groupe de par sa position sur différents sujets. Le lendemain, il m'annonçait sa volonté de démissionner à son tour. Durant cette année, Pascal Lavéant a été un adjoint de terrain, exemplaire à plus d'un égard qui a su porter et défendre les valeurs que nous défendons, qui me sont chères et je le remercie.

A mon sens, l'équipe qui a été constituée en novembre est une équipe de qualité. Sa force ? Son enthousiasme à servir et agir pour la collectivité... Sa faiblesse ? Peut-être celle d'être constituée d'hommes et de femmes au caractère fort, pour lesquels le « non » n'est pas une réponse et l'échec n'est pas une option. Cette équipe novice sur un plan électoral mais sur-compétente dans chaque délégation a souffert de ne pouvoir se rencontrer et de ne travailler ensemble qu'en visio. Le tempérament des uns et des autres a fait le reste.

L'équipe qui dès hier soir s'est rassemblée autour de moi tire les conséquences de ces erreurs et m'a assuré de son soutien pour le mandat et je suis rassuré : je resterai maire car être élu est un engagement... un engagement avec la population, un engagement avec la République, et un engagement avec soi-même. Ensemble nous allons avancer, et continuer à faire de Treillières cette commune si dynamique et douce à vivre qu'elle attire les convoitises et révèle les égots. »

Alain Royer- maire de Treillières



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

## **Horaires :**

### **Mairie - CCAS - Police municipale**

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

### **Urbanisme**

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

### **Permanences samedi matin de 9h à 12h**

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.